



## DÉCLARATION DE LA FSU CAPA 2nd degré – 8 février 2023

Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les membres de la CAPA 2nd degré,

Nous ne pouvions installer cette CAP sans revenir sur le déroulement des élections professionnelles à la suite desquelles nous sommes élu.es.

En effet nous déplorons une participation en berne depuis le passage au vote électronique. Et il faut souligner que cette année la solution de vote choisie n'était pas la plus simple et n'a pas permis à un certain nombre de nos collègues de pouvoir s'exprimer. La liste des problèmes identifiés est longue. Cela nécessitera un bilan sérieux et surtout d'en tirer les conséquences pour l'organisation des prochaines élections professionnelles. La FSU et ses syndicats continuent de revendiquer le retour au vote à l'urne sur le lieu de travail qui favorise la participation du plus grand nombre et notamment des plus précaires (aed, aesh, non-titulaires), y compris le vote papier avec des bureaux de vote dans tous les établissements, gage d'une véritable possibilité d'expression démocratique.

Malgré cette participation en baisse, les collègues de l'académie de Nancy-Metz ont de nouveau confirmé de manière massive leur attachement et leur forte adhésion aux valeurs, aux revendications portées par les élus du SNES, du SNUEP, du SNESUP, du SNUIPP et du SNEP-FSU, et au travail qu'ils mènent dans les instances, à la fois pour les personnels et pour le service public d'éducation. Ce vote nous conforte dans notre rôle et notre responsabilité de représentants de toute la profession.

Nous continuons d'ailleurs de combattre la mise en cause par la loi de transformation de la fonction publique des prérogatives des CAPA. Le très récent rapport Arenas/Rihlac précise d'ailleurs que « *La participation des organisations syndicales aux opérations du mouvement, au travers des organismes paritaires, doit être renforcée, pour mettre fin à la défiance vis-à-vis de l'institution qui résulte de la suppression des commissions administratives paritaires* ». Pour plus de transparence et d'équité dans les opérations de gestion des carrières et de la mobilité des personnels, la FSU continue d'exiger le rétablissement des CAP nationales et académiques, soutenue par une majorité de personnels qui y est attachée.

Cette 1<sup>ère</sup> CAPA du 2<sup>nd</sup> degré se tient dans un contexte de lutte contre un projet de réforme des retraites brutal et injuste, mais aussi dans un contexte de discussion sur la revalorisation des salaires des enseignants. Une nouvelle fois, les collègues craignent d'être floués par un ministre, un gouvernement, un président, qui lancent de belles paroles mais ne passent pas aux actes. Où sont les 10 % inconditionnels pour toutes et tous ? Les dernières annonces de notre ministre sur le « pacte » enseignant ne laissent rien présager de bon. Encore une fois, il nous demande de travailler plus au lieu de proposer une véritable revalorisation pour tous et toutes. De même, l'augmentation du point d'indice consentie en juillet, bien inférieure à l'inflation, et les dernières annonces du gouvernement montrent qu'il n'a pas pris la mesure de la paupérisation de nos professions. C'est un rattrapage important et nécessaire pour l'ensemble de la profession qui est pour nous indispensable. Or les propositions annoncées ne prennent pas la mesure du rattrapage nécessaire, divisent la profession et par l'instauration de missions supplémentaires méconnaissent notre charge de travail actuelle. Elles ne feront que renforcer les inégalités professionnelles que le ministère prétend combattre ! Nous continuerons d'exiger une juste et nécessaire revalorisation sans contreparties. Une revalorisation qui rassemble et qui ne divise pas. Cela passe par une augmentation significative du point d'indice, une refonte

des grilles, un accès possible pour tous et toutes à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial qui doit devenir l'aboutissement naturel de toute carrière.

La carrière, c'est bien le sujet qui intéresse cette CAPA aujourd'hui. Pour les personnels, l'appréciation issue d'un RDV de carrière, au-delà des possibilités d'avancement accéléré ou de passage plus rapide à la Hors classe, porte un caractère symbolique. Cet avis est un jugement sur leur travail et beaucoup souffrent de ne recevoir qu'un avis « satisfaisant » alors même qu'ils et elles voient leur charge de travail augmenter sans cesse sans recevoir de signes de reconnaissance, y compris financière. La question du passage à la Hors classe, malgré l'ouverture à tous et toutes depuis quelques années, reste un point d'inquiétude de la profession. En témoignent les recours déposés par nos collègues en 3ème RDV de carrière. Ils ont bien compris que l'appréciation finale de ce 3ème et dernier RDV va conditionner la rapidité de leur passage à la HC qui est vu par beaucoup comme un moyen de compenser la perte salariale subie depuis des décennies.

Seulement 5 collègues saisissent la CAPA, toutes, puisqu'il s'agit exclusivement de femmes, au 9<sup>ème</sup> échelon, et cela questionne à plusieurs titres. D'une part, les collègues sont-ils assez clairement informés des possibilités de recours ? D'autre part, ne sont-ils pas méfiants vis à vis de l'administration ? Enfin, pourquoi ces recours sont-ils formulés uniquement par des femmes cette année ? Ce sont des questions qu'il faut se poser et dont nous débattons, nous l'espérons, dans d'autres instances.

Dans les courriers envoyés par les 5 collègues qui saisissent la CAPA, nous retrouvons l'expression d'un même sentiment : la déception. Toutes soulignent leur investissement dans leur établissement et insistent sur leur engagement au service des élèves. Toutes sauf une bénéficient de plus d'items « Excellent » que d'items « Très satisfaisant », les appréciations littérales des évaluateurs primaires mettent en avant des qualités remarquables... Il nous semble que rien n'oblige l'administration à respecter des « quotas » au moment de poser appréciations finales, nous demandons donc que ces collègues puissent bénéficier d'un avis « Excellent ».

Pour finir, nous nous interrogeons sur le sort réservé aux collègues qui auraient dû bénéficier d'un RDV de carrière en 2021-2022 mais qui n'en ont pas eu. Pour ces collègues, mais aussi rétrospectivement pour ceux des précédentes cohortes évaluées depuis la mise en place de la réforme, nous revendiquons la possibilité de contestation des appréciations finales données hors RDV. Remarquons au passage qu'un dernier avis posé au 9ème échelon de manière pérenne, alors même qu'il reste en général une bonne vingtaine d'années pour arriver au terme de la carrière, paraît déséquilibré. Nous rappelons d'ailleurs que pour la FSU, l'avancement doit être déconnecté de l'évaluation, comme elle l'est pour certains autres corps, l'évaluation devenant ainsi non plus un outil de management mais bien un levier pour évoluer et progresser dans nos métiers.

Soyez persuadé, Monsieur le Recteur, que nous remplirons avec conviction et l'engagement qui nous caractérise le mandat qui vient de nous être confié, et que nous aurons à cœur d'associer en permanence nos collègues à notre activité afin de faire résonner leurs revendications dans cette instance.

*Les élus paritaires FSU de l'académie de Nancy-Metz*